

THÈME 3 : LA POLITIQUE MACRO-ÉCONOMIQUE DE L'ÉTAT.

CHAPITRE 2 : La régulation de l'activité économique.

DOSSIER 3 : L'inflation et la politique de stabilité du niveau général des prix.

I. La notion d'inflation.

A. Qu'est-ce que l'inflation ?

↳ Doc 1 P.183.

Chargée d'images spectaculaires par les agents économiques, l'**inflation est la hausse durable et autoentretenu du niveau général des prix** :

- « **Hausse durable...** » : les hausses saisonnières (des fruits en hiver ou des locations en été) ne sont pas considérées comme inflationnistes du fait de leur caractère très conjoncturel. Inversement, les relèvements du tarif de l'eau, des prix du tabac ou encore du pétrole par exemple, résultant de déséquilibres durables, présentent une nature inflationniste.
- « **... et autoentretenu...** » : « la hausse appelle la hausse » dit-on souvent, exprimant par là-même l'idée que la croissance de certains prix (matières premières, produits semi-finis...) entraîne avec elle celles d'autres prix (produits finis par exemple).
- « **... du niveau général des prix** » : la hausse du prix d'un bien ne suffit pas à parler d'inflation; encore faut-il qu'un mouvement d'ensemble soit engagé, affectant la totalité des biens.

☞ Économiquement, on définit l'inflation comme un **déséquilibre économique** se traduisant par une hausse continue d'un indicateur : le **niveau général des prix** (NGP). Cette définition est très générale car elle doit s'adapter à des phénomènes nombreux et complexes dont le seul point commun est la hausse des prix.

Le **taux d'inflation** représente quant à lui le taux de variation, i.e. l'augmentation en pourcentage, du NGP.

Autour de ce terme gravitent des notions proches, qu'il convient de connaître, permettant de mieux appréhender la subtilité de l'évolution des prix :

– il y a tout d'abord la **désinflation** : ce terme désigne un ralentissement de la hausse des prix. Ici, ces derniers continuent d'augmenter, mais à un rythme de moins en moins important.

– il y a ensuite la **déflation** : ce terme désigne au sens strict une baisse des prix (i.e. une inflation négative). Dans une acception plus large, il désigne une contraction des grandeurs économiques nominales (baisse des prix, des salaires, de la masse monétaire, etc.) pouvant s'accompagner d'une baisse des grandeurs réelles (production, emploi, demande, etc.).

– il y a par ailleurs **l'hyperinflation** : ce terme désigne une inflation exceptionnellement élevée, supérieure à 10 %, présente dans les graves périodes de crise.

– enfin, et pour conclure sur cette terminologie, il y a la **stagflation** : ce terme désigne une période, relativement rare, apparue au milieu des années 1960 et amplifiée dans les années 1970, durant laquelle il y a simultanément inflation et stagnation de l'activité économique. Si le vocabulaire est important, c'est pour mieux définir un phénomène complexe aux implications économiques nombreuses. Il convient donc maintenant de le préciser en expliquant la façon dont on le mesure.

B. Comment mesure t'on l'inflation ?

↳ Doc 2 P.184.

Si la perception de l'inflation est aisée – il suffit d'être attentif aux étiquettes de prix pendant plusieurs mois –, sa mesure est plus complexe en raison du grand nombre de produits à prendre en compte. Pour évaluer officiellement l'inflation, on retient en France l'évolution de **l'indice des prix à la consommation**, calculé à partir de relevés d'un millier d'articles regroupés en près de 300 postes.

☞ Comme nous l'avons déjà dit, l'inflation est égale au taux de variation, sur une période donnée, du **niveau général des prix**. Le NGP est un index synthétique, reflétant le panier de consommation type d'un individu moyen : on l'appelle parfois familièrement le « panier de la ménagère ». En France, l'instrument utilisé pour mesurer le NGP est « l'indice des prix de détail à la consommation des ménages », mais l'on parle plus simplement « **d'indice des prix à la consommation** » (**IPC**) ou encore, de manière plus courte, « d'indice des prix ».

Cet indice est calculé en France par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), une fois par mois. Il a été revu en 1998 (rebasé en base 100) et concerne tout le territoire national, y compris les départements d'outre-mer. Il couvre l'ensemble des biens et services consommés sur le territoire français par les ménages résidents comme les non-résidents. L'IPC revu en 1998 a permis d'intégrer de nouveaux biens et services : les assurances, les services de protection sociale, les services domestiques, les services juridiques, les véhicules d'occasion et l'enlèvement des ordures ménagères. Toutefois, les jeux de hasard, les services hospitaliers, l'assurance vie et l'assurance santé restent hors du champ d'observation de l'indice. L'IPC comporte **11 000 séries** (exemple : « baguette de pain de 300 g du magasin X »), réparties en 238 postes (exemple : « pain ») et 8 familles (exemple : « produits alimentaires »), pondérées suivant leur part moyenne dans les dépenses totales.

Au plan européen, une méthodologie identique est utilisée. C'est Eurostat qui est chargé du calcul d'un indice nommé « **IPCH** » pour « **indice des prix à la consommation harmonisé** ».

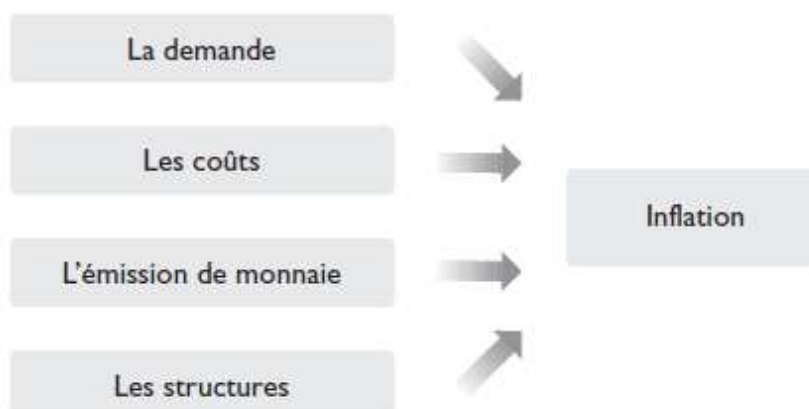
II. Les causes et les conséquences de l'inflation.

A. Les causes de l'inflation.

↳ Doc 5 et 6 P.186.

Les causes de l'inflation sont multiples; on peut identifier **quatre causes principales**.

- **La demande**: dans une économie de marché, pour un produit donné, la loi de l'offre et de la demande montre qu'une forte demande par rapport à l'offre disponible fait automatiquement monter le prix de ce produit. Plus généralement encore, lorsque la demande globale des agents économiques (demande de biens de consommation et de biens de production) est supérieure à l'offre globale (ensemble des biens et des services mis à la disposition de l'économie), le niveau général des prix tend à augmenter; ainsi naît l'inflation par la demande. Plus précisément, un excès de la demande globale sur l'offre globale peut provenir de la croissance des dépenses publiques (augmentation des transferts sociaux, des investissements d'infrastructures, etc.), de la croissance brutale des dépenses de consommation (facilité des crédits, baisse conjoncturelle du niveau de l'épargne, etc.), de la croissance rapide des revenus (augmentation des salaires, des pensions de retraite, du SMIC, etc.), ou encore des changements d'attitude vis-à-vis de la consommation (phénomène de mode, publicité, etc.).
- **Les coûts**: les coûts sont le principal élément constitutif du prix de vente des biens. Ainsi, les entreprises sont-elles incitées à augmenter leurs prix de vente afin de répercuter la hausse de leurs coûts de revient (celle-ci peut provenir de revendications salariales, d'un alourdissement du poids des dettes, d'une hausse de la fiscalité, d'une augmentation du prix des matières premières, etc.).
- **L'émission de monnaie**: selon les économistes libéraux ou « monétaristes », l'inflation est un phénomène purement monétaire. Une création monétaire supérieure à la croissance de la production ne pourrait être qu'inflationniste.
- **Les structures**: la cause de l'inflation est aussi à rechercher dans les conditions réelles du fonctionnement de l'économie, telles que l'apparition de formes de marchés non concurrentiels, la présence de conflits entre groupes sociaux à l'occasion de la répartition de la valeur ajoutée, l'existence d'un système d'indexation de certains types de revenus sur les prix, ou encore le comportement des entreprises qui augmentent leurs prix de vente pour accroître leurs bénéfices afin de dégager plus de profit.



B. Les conséquences de l'inflation.

Les conséquences de l'inflation sont **ambivalentes**. La hausse des prix **allège le poids** de la dette des ménages et/ou des entreprises ayant souscrit des crédits. Ainsi, elle **stimule** la consommation et l'investissement de ces catégories d'agents, et donc, *in fine*, la **croissance** économique.

Pourtant, l'inflation est aussi génératrice de nombreux maux :

– premièrement, elle perturbe de manière arbitraire la **répartition** des revenus entre agents emprunteurs et épargnants puisqu'elle donne du pouvoir d'achat aux premiers et en retire aux seconds, sans que cela soit issu de leurs compétences propres.

– deuxièmement, elle engendre de l'**incertitude** : un agent qui n'a pas de visibilité claire sur l'évolution des prix à venir est un agent qui aura tendance à privilégier la prudence. L'investissement sera moins vigoureux et la consommation moins vive.

– troisièmement, la hausse des prix des produits nationaux rend les entreprises **moins compétitives** à l'exportation : cette baisse de leur compétitivité-prix peut amener à une baisse de la balance commerciale, ce qui amoindrit la croissance et pénalise l'emploi.

– quatrièmement, la hausse des prix pénalise le pouvoir d'achat des ménages aux revenus fixes. Ce faisant, elle diminue leur confiance et amoindrit leur consommation.

Ainsi, comme nous le constatons, l'inflation est porteuse de nombreux maux en regard de peu d'avantages, ce qui justifie amplement l'étude de politique économique visant à la contrôler.

III. La politique de lutte contre l'inflation : la politique de stabilité des prix.

↳ **Doc 8, 9, 10 et 12 P.188 à 190.**

Quatre grands axes de politique de lutte contre l'inflation sont envisageables :

– le premier axe consiste à **contrôler directement l'évolution des prix**. Ce type de politique, très usitée avant les années 1980, consiste à s'attaquer aux effets et non aux causes de l'inflation en bloquant ou en administrant, de manière tout à fait artificielle, les prix. Ces derniers sont alors contrôlés par l'État et non plus directement issus de la confrontation d'une offre et d'une demande. N'étant, par définition, pas à même de corriger les causes de l'inflation mais juste ses symptômes, ce type de politique a été, petit à petit, abandonné.

– le deuxième axe consiste à **contrôler directement l'évolution des revenus**, et plus particulièrement des **salaires**. Ces derniers étant une des composantes principales des coûts de production, les politiques de contrôle des revenus sont un complément naturel des politiques de contrôle des prix. Elles consistent à fixer des normes précises d'évolution des revenus visant à limiter leur expansion. Il s'agit ici de ne pas créer une boucle prix-salaires inflationniste : l'augmentation des prix rogne le pouvoir d'achat des ménages qui exigent, en compensation, une hausse de leur salaire, hausse qui augmente les coûts de production des firmes qui décident alors d'augmenter leur prix, et ainsi de suite. Cette politique n'est aujourd'hui quasiment plus usitée puisqu'elle va à l'encontre d'une libre régulation du marché, de plus en plus recherchée.

– le troisième axe consiste à réguler l'évolution des prix par le budget. Elle s'appuie, d'une part, sur la recherche de l'**équilibre budgétaire**. En effet, dans ce dessein, l'État doit soit

réduire ses dépenses, soit augmenter ses recettes (impôts et prélèvements obligatoires). Ce faisant, il exerce une action restrictive sur la demande globale, par une baisse du revenu global, permettant de restreindre les poussées inflationnistes. Elle s'appuie, d'autre part, sur un **financement non monétaire** du déficit budgétaire. En finançant son déficit par l'épargne, l'action de l'État permet non seulement d'exercer une pression à la hausse sur les taux d'intérêt (ce qui favorise l'épargne au détriment de la consommation), mais permet aussi de ne pas gonfler excessivement la masse monétaire.

– le quatrième axe consiste en l'utilisation de la **politique monétaire**. Il s'agit ici de lutter contre les causes monétaires de la hausse des prix (*cf. supra*). En menant des politiques restrictives, les autorités monétaires luttent ainsi doublement contre l'inflation. D'une part, en réduisant les liquidités, elles restreignent la consommation et donc la demande. D'autre part, elles favorisent une appréciation de la monnaie par rapport aux devises étrangères, ce qui réduit les coûts de production, et donc les prix de vente, des entreprises s'approvisionnant en produits étrangers importés.

Pour conclure, notons que, la plupart du temps, la lutte contre l'inflation repose sur une combinaison de ces différentes politiques, c'est ce que l'on nomme le *policy mix*.

☞ *De plus :*

A. L'action sur les prix et les revenus

De tous les moyens pour lutter contre l'inflation, le plus évident et le plus tentant semble être la maîtrise, sinon le **blocage, des prix, des revenus et des dépenses publiques**.

Avec le blocage des prix, la chaîne inflationniste est immédiatement stoppée; cependant, la technique est faiblement efficace car elle n'agit pas sur les causes profondes de l'inflation. Avec la maîtrise des revenus et des dépenses publiques, deux objectifs sont atteints: réduire la demande globale et atténuer les pressions inflationnistes.

B. L'action sur la quantité de monnaie en circulation

Pour certains économistes, notamment libéraux ou « monétaristes », l'inflation est due à un excès de monnaie mise en circulation dans l'économie; il convient donc de **maîtriser le volume de la création monétaire** et, pour cela, de contracter le crédit: cette action relève de la politique monétaire. Concrètement, cette maîtrise de l'émission de monnaie passe essentiellement par le maniement du taux d'intérêt.

Cependant, la maîtrise de la création monétaire a pour effet de freiner l'activité économique, de risquer de provoquer une récession et d'augmenter le chômage.

☞ **TD : l'inflation et la politique de stabilité des prix.**

☺ **Sites Internet :**

- L'Insee : www.insee.fr
- Blog de Michel Édouard Leclerc : www.michel-edouard-leclerc.com/blog

- Site du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie : www.minefi.gouv.fr
- Site de l'observatoire français des conjonctures économiques : www.ofce.sciences-po.fr
- Site du Conseil de la concurrence : www.conseil-concurrence.fr